



STATUT DES CONSONNES NASALES [m], [n], [ŋ] et [ɲ] À L'INITIAL DES NOMAUX EN BAOULÉ

André-Marie BEUSEIZEN

beuseizeam@gmail.com

Université Félix Houphouët-Boigny, COTE-D'IVOIRE

URL: <https://doi.org/10.38033/uac.rilale.v3.n1.p33>

RESUME

Les consonnes [m], [n], [ŋ] et [ɲ] du baoulé s'inscrivent d'emblée dans une lecture sémantique. Le problème de leur autonomie en tant que morphèmes pleins de sens ne peut être envisagé, puisque, c'est leur ajout à une base autonome qui fait ressortir leur statut. Cet article a pour but d'analyser leur statut phonologique, sémantique et grammatical. Nous envisageons une analyse sémantique de plusieurs bases nominales spécifiques de notre corpus. À cet effet, nous adoptons une méthodologie qui repose sur une double approche quantitative et scalaire, d'une part pour l'identification et l'extraction des radicaux spécifiques et d'autre part pour leur analyse sémantique. Ces consonnes en réalité s'incrémentent dans le radical nominal de deux manières différentes. Elles forment soit un bloc indissociable avec le radical nominal, soit elles servent de préfixes pour faciliter la prononciation. C'est en ceci que nous les considérons comme des marqueurs nominaux.

Mots-clés : Statut, consonnes nasales, radical, marqueurs nominaux, fonctionnalité.

ABSTRACT

The consonants [m], [n], [ŋ] and [ɲ] of the baoule language are part of semantic reading. As meaningful morphemes, the problem of their autonomy cannot be apprehended as it is their addition to a base autonomy which brings about their autonomy. This paper inspects their phonological, semantic and grammatical stauts. We intend a semantic analysis of several specific nominal bases of our corpus. In this regard, our methodology is based on a quantitative and scalar approach on the one hand to identify and extract their radicals and, on the other hand, for their semantic analysis. These consonants are actually inbedded in the nominal radical in two different ways. Either they form an inseparable block with the nominal radical, or they serve as prefix to facilitate pronounciation. This is what we consider as nominal markers.

Keywords: Status, nasal consonants, radical, nominal markers, functionality.

INTRODUCTION

Le nom, à en croire N. J Kouadio et D. Creissels (1977) occupe une place capitale, puisqu'étant l'une des catégories grammaticales les plus prolifiques dans la création lexicale en baoulé. Selon cette étude en effet, un nom associé à un autre nom donne un nom. Un nom avec un verbe donne un nom. Un verbe et un autre verbe donne un nom. Un verbe avec un radical se nominalise. L'héritage des pionniers de la grammaire baoulé nous permet d'interroger encore cette langue sur un autre aspect : le rôle joué par les consonnes nasales [m], [n], [ŋ] et [ɲ] dans le processus de nominalisation ou de déverbalisation. Nous sommes sans ignorer que « Les noms

sont les items lexicaux privilégiés dans la réflexion générale sur la théorie sémantique et la structure du lexique » Huyghe (2015, p. 5).

La construction des noms du baoulé se réalise très souvent avec les consonnes nasales [m], [n], [ɲ] et [ɲ]. Avec ces consonnes qui interviennent à l'initial des noms, deux cas de figures se partagent le sémantisme des mots créés : il s'agit d'une part de mots ayant une autonomie sémantique totale. Avec ces mots, les consonnes sont imbriquées si bien qu'on ne peut les détacher du radical. D'autre part, l'autonomie sémantique du mot s'acquiesce après l'adjonction d'une de ces consonnes au radical nominal ou verbal.

Alors, deux questions nous semblent devoir fait l'objet d'une attention particulière : les consonnes nasales [m], [n], [ɲ] et [ɲ] du baoulé ont-elles un statut phonologique, sémantique et grammatical ? Comment sont-elles inféodées aux radicaux auxquels elles sont adjointes ?

Nous osons croire que l'indépendance/dépendance morphologique joue bien entendu sur le sémantisme des nominaux préfixés par les nasales [m], [n], [ɲ] et [ɲ] du baoulé.

C'est pourquoi, nos analyses portent sur le statut phonologique, sémantique et grammatical des consonnes [m], [n], [ɲ] et [ɲ] à l'initial des nominaux en baoulé.

Pour être en phase avec un tel objectif, nous prenons appui sur la Théorie de la Sémantique Interprétative (SI) de F. Rastier (1987). La (SI) définit quatre sortes de classes (taxème, domaine, champ, dimension) vis-à-vis desquelles le sème constitue un principe d'analyse. Le sème est un élément d'un sémème (contenu du signe minimal ou morphème) qui n'a pas d'existence sémantique en soi et qui ne se définit qu'en tant qu'extrémité d'une relation sémique binaire entre sémèmes. Il est un trait différentiel conjoignant ou disjoignant deux sémèmes établissant entre eux une relation d'opposition ou d'équivalence.

Cette contribution s'esquissera en trois axes essentiels : le premier analysera le statut phonologique des consonnes nasales de la langue. Quant au second, il examinera leurs statuts sémantique et grammatical. Enfin, dans le troisième et dernier axe il sera question de statut asémantique et agrammatical des consonnes nasales.

1. Statut phonologique des consonnes nasales [m], [n], [ɲ] et [ɲ] du baoulé

Il convient avant tout de mener une analyse contigüe sur quelques caractéristiques phonologiques des consonnes [m], [n], [ɲ] et [ɲ] à travers le corpus ci-dessous :

- **Présentation du corpus**
 - **mgbàbwâ** « chaussure »
 - **mgbókò** « beaucoup »
 - **mgbɔ** « bouillie »

- **m-gbáce** « rhumatisme »
- **mgbójà** « sang »
- **mgbàna** : â « le fleuve bandama »
- **mgblà** : â « tonnerre »
- **mgbà** « ver de Guinée »
- **mgblà** « sorte de poisson »
- **mgbímgbi** « extrémité dans le sens de la largeur »
- **m-gbàljé** « de **kpa**, coudre – couture, lieu »
- **m-gbàtá** « pardon »
- **ŋgólé** « scarification »
- **n-zo** : nzo : ljé « puce »
- **n-zásá** « assemblage »
- **ŋgàté** « arachide »
- **n-zíkpli** « savoir lutter »
- **n-zo** : ljé « marque »
- **ndrùmù** « combine »
- **nnó** : tjé « boue »
- **n-ɲàswé** « rosée »
- **ɲàmá** « corde »
- **ɲàdrá** « proverbe »

Le statut phonologique de **[m]**, **[n]**, **[ŋ]** et **[ɲ]** nous aidera à avoir une idée réelle de leur distribution dans la langue. Leurs traits nous permettront d'établir la différence existant entre elles.

- [m]** : Occlusive, nasale, bilabiale, sonore.
- [n]** : Occlusive, nasale, alvéolaire, sonore.
- [ŋ]** : Occlusive, nasale, vélaire, sonore.
- [ɲ]** : Occlusive, nasale, palatale, sonore.

La différence entre les consonnes **[m]**, **[n]**, **[ŋ]** et **[ɲ]** est donc le lieu d'articulation. Après leur distribution, les consonnes nasales occupent les positions suivantes:

- [m]**- apparaît avant **[gb]**
- [n]**- apparaît avant les consonnes **[s, z ou n]**
- [ŋ]**- apparaît avant **[g]**
- [ɲ]**- apparaît avant **[a]**

Selon J. N Kouadio et D. Creissels (op. cit. 51-53), excepté le phonème **/m/**, toutes les consonnes nasales sont les variantes contextuelles des consonnes orales correspondantes. Ainsi, hormis **/m/**, toutes les consonnes du baoulé ont leur correspondantes douces. Toujours selon cette étude, **[l]** est la variante contextuelle de **[n]**, **[j]** et de **[ɲ]** tandis que **[w]** est la variante contextuelle de **[ŋ]** et de **[ɲw]**. Cette

thèse est également ratifiée par K. Kramo (2017 : 56-63). On retiendra que c'est la nasale /N/, est un archiphonème qui joue le rôle de marqueur et qui se réalise [m], [n], [ŋ] et [ɲ] selon l'environnement occupé. On peut dire que dans cette langue kwa de Côte d'Ivoire, [m], [n], [ŋ] et [ɲ] sont des marqueurs nominaux nés de la concaténation de la nasale prosodique /N/ avec des consonnes orales correspondantes. Toutefois, il convient de voir leur statut sémantique et grammatical.

2. Statut sémantique et grammatical des consonnes nasales [m], [n], [ŋ] et [ɲ] de la langue

Les sons consonantiques se distinguent les uns des autres par leurs caractéristiques combinatoires. La possibilité de combinaison avec les sons vocaliques oraux (mis à part les sons vocaliques qui résultent de la nasalisation positionnelle dans les séquences du type N.C.V se fait au sein des différents mots de la langue en question. Pour corroborer cette assertion, il nous faut montrer ce que nous entendons par mot. À cet effet, on note avec (Kouamé, 2004, p. 79) la définition suivante :

Un ensemble d'éléments spécifiques ayant un «noyau» commun sur le plan sémantique. Il y a le mot-forme, c'est-à-dire lorsque le mot est traité comme une entité concrète (exemple voiture). C'est là qu'on retrouve le triangle d'Ogden et Richard ou le signe linguistique. Le mot en tant que signe linguistique se perçoit en signifiant ou signe sonore qui est une succession de sons.

Pour être plus précis, il faut noter que le terme « mot » désigne également des unités phonologiques aussi bien que des unités orthographiques. Les noms baoulé préfixés de consonnes [m], [n], [ŋ] et [ɲ] sont des noyaux autonomes, donc sémantiquement interprétables. À ce titre, le mot est susceptible de se décomposer en unités beaucoup plus petite.

Au demeurant, il leur faut l'adjonction d'une des consonnes précitées. Ces consonnes sont des morphèmes grammaticaux non autonomes, nécessairement associées à un radical déjà autonome. Les nominaux de cette catégorie doivent être répartis en un nombre déterminé de sous ensemble pour rendre compte du mécanisme sous-jacent autour duquel ils prennent forme.

Si nous prenons les mots qui sont inscrits dans cet ordre, il ressort qu'ils sont constitués d'un noyau central ou radical, élément principal auquel sont rattachés les autres éléments du mot. Le noyau central d'un mot est donc l'unité significative ou combinaison d'unités significatives à laquelle sont rattachées directement ou indirectement les autres unités du mot. C'est donc l'élément autour duquel s'organise la construction lexicale. Les autres éléments qui se rattachent au noyau lexical sont soit dépendants, soit expansions du noyau. C'est en cela que nous les considérons comme les affixes du noyau lexical. Les exemples ci-dessous mettent en relief la structuration interne du mot. Ils permettent de déterminer le noyau principal.

- **ŋgɔlɛ** « scarification »

- **n-zɔ**□**nzɔ**□**ljɛ́** « puce »
- **n-zàsá** « assemblage »
- **ŋgàté** « arachide »
- **n-síkpli** « savoir lutter »
- **n-zɔ**□**ljɛ́** « marque »
- **ndrùmù** « combine »
- **nnɔ**□**tjɛ́** « boue »
- **m-mjě** « urine », de **bjě**, uriner

Ainsi, on note que (14) a pour radical « **sɔ**□ », *tirer* qui se transforme en « **zɔ**□ » pour épouser son nouvel environnement en gardant le même ton. On voit donc qu'à l'origine, le mot était **sɔ**□**sɔ**□**ljɛ́**. L'ajout de [n] intervient du point de vue phonatoire dans le cadre de l'économie du langage. Le propre d'une langue, c'est d'employer tout ce qui participe à réduire les efforts de tout ordre. [n] fonctionne comme un préfixe qui a pour rôle de faciliter la prononciation tout en la rendant agréable. Ce rôle de facilitateur de prononciation est également mis en relief avec le mot (15) **nza**□**sa**□, *assemblage*, de **sa**□, forme redoublée pour marquer le pluriel. **sa**□**sa**□**su**□, *coller* à plusieurs reprises, donc raccommode.

De même, avec le marqueur nominal [m], nous avons des combinaisons dissociables en unités beaucoup plus petites. Ainsi, en (3), **m-gba**□**cɛ**□, *rhumatisme* admet pour racine **kpa**□**cɛ**□, *maladie* (11) **m-gba**□**ljɛ́**, *couture*, de **kpa**□, *coudre*, racine du mot et de **ljɛ́**, suffixe locatif. Il s'agit donc de base parasynthétique, présence simultanée de préfixe et de suffixe.

En (12) **m-gbàta**□, *pardon* est composé du marqueur nominal [m], et de la base « **gbàta**□ » c'est-à-dire **kpàta**□, *pardonne*. De même (21) [m], admet **bjě** comme radical. la consonne [b] devient [m] car il subit une assimilation progressive. Pour la nominalisation, la forme originale [kp] se mue en [gb], beaucoup plus aisée à prononcer. Toutefois, il existe certaines formes indissociables qui sont autonomes. [m], [n], [ŋ] et [ɲ] sont donc des marqueurs nominalisateurs. Ajoutés aux bases verbales autonomes, celles-ci se transforme en noms.

On peut retenir qu'il existe des régularités phonétiques auxquelles s'accordent les radicaux verbaux servant à construire les nominaux. Dans cette langue, les préfixes des verbes autour desquels se construisent les noms tiennent compte de la transformation des consonnes sourdes en consonnes sonores. C'est ce qui est prouvé par les items 13, 14 et 17. Mais avec certaines bases, les verbes peuvent avoir un fonctionnement nominal autonome. Dans ce cas, les marqueurs nominaux ne peuvent aucunement agir sur la base originale, ce qui est perçu dans les items 15 et 16. Cet état de fait est clarifié par l'idée de Zink (1993, p. 42) selon laquelle :

Le premier de ces procédés et le moins marqué (morphologiquement) consiste à changer non pas le mot mais son affectation. Ce n'est rien d'autre qu'une extension d'emploi qui tire la forme de sa

catégorie grammaticale d'origine pour la faire passer dans une autre, autrement dit, la doter d'un nouveau signifié sans toucher au signifiant.

On signale que la prise en compte de l'ensemble des formes attestées par les marqueurs [m], [n], [ŋ] et [ɲ] du baoulé permet une analyse structurale intéressante où apparaît une combinatoire rigoureuse entre les différents composants impliqués dans la morphologie de ces différents noms qu'ils permettent de créer. Nous mettons en évidence la structure interne du mots, plus particulièrement les occurrences. Il convient de prouver à cet effet comment les mots se forment avec [m], [n], [ŋ] et [ɲ] et de voir si leurs différentes composantes sont pourvues ou dépourvues de sens. Mais comme l'analyse sémantique des unités linguistiques (ou traditionnellement : les mots), il nous semble indiqué de ne pas parler dans ce cas-ci d'un « niveau », étant donné que la description de ces mots ou unités linguistiques est tributaire de la lexicologie. Toutefois, il convient de jeter un regard sur l'aspect des structures des mots indissociables que nous obtenons avec les marqueurs [m], [n], [ŋ] et [ɲ].

3. Statut asémantique des consonnes nasales

Les consonnes nasales, associées à une base lexicale de la langue donne une unité sémantiquement interprétable. Toutefois, l'on ne peut les dissocier l'une de l'autre car elle forme un bloc indissociable ou aucune décomposition ne peut être opérée. Ainsi donc, nous parlons d'ancrage car cette fois-ci les consonnes nasales [m], [n], [ŋ] et [ɲ] dissociées aux radicaux, nous obtenons des mots asémantique.

Le nominal ainsi obtenu dans ce cas d'espèce est une entité concrète car il fonctionne comme un bloc indissociable. C'est ce qui est mise en exergue à travers les items suivants :

- **mgbàbwâ** > (gbàbwâ)* « chaussure »
- **mgbókò** > (gbókò)* « beaucoup »
- **mgbɔ** > (gbɔ)* « bouillie »
- **mgbójà** > (gbójà)* « sang »
- **mgbàna□: â** > (gblà na□: â)* « le fleuve bandama »
- **mglà: â** > (gblà: â)* « tonnerre »
- **mgbà** > (gbà)* « ver de Guinée »
- **mglâ** > (gblâ)* « sorte de poisson »
- **mgbíngbì** > (gbíngbì)* « extrémité dans le sens de la largeur »

En ce qui concerne les consonnes [m], [n] et [ŋ] du baoulé, il est probable de parler de morphème zéro (ou à signifiant zéro). En effet, l'idée selon laquelle « Dans tout paradigme grammatical, lorsqu'une forme dépourvue de morphème est nécessairement liée à un ensemble de formes qui en sont pourvues, l'absence de signe dans le premier cas est interprétée comme valant, non pas zéro signe, mais signe zéro » Bally (1922, p. 2) .

Le mot existant n'est associé à aucun morphème. Il existe toutefois une marque formelle. Nous parlons à cet effet de morphème de signifiant zéro car le mot exprimé est une entité fonctionnant comme un bloc compact. Les consonnes ainsi mises en exergue à travers certains items fonctionnent comme « une présence non significative » car elle ne peuvent se départir de la base lexicale qui d'ailleurs n'existe pas. Ce "zéro morphémique" correspond très exactement à ce que l'école genevoise a appelé "signe zéro".

Les mots ci-dessus constituent une unité minimale de signification autonome. Ainsi, sont-ils susceptibles de développer le concept de « morphème zéro » tel qu'appréhendé par (C) Fuchs (2007). Ce concept apparaît dans ces mots selon le modèle suivant :

- **mgbo** « bouillie » (radical) + « - ø »
- **ndru** « combine » (radical) + « - ø »
- **nnɔ** « boue » (radical) + « - ø »
- **ŋgbóní**, « fonio » (radical) + « - ø »

Les morphèmes à signifiant zéro sont donc des morphèmes ou consonnes **[m]**, **[n]** et **[ŋ]** c'est-à-dire des présences qui ne signifient exactement rien. Si l'on compare les quatre mots ci-dessus, leur transcription phonétique et leur découpage en morphèmes, on retient ceci :

Les sons **[m]**, **[n]** et **[ŋ]** sont intégrés si bien qu'ils ne peuvent être distingués de la base. Les noms ainsi constitués sont des unités minimales autonomes puisqu'ils ne peuvent être réduits ou décomposés en morphèmes beaucoup plus petits. Selon (M) Khachaturyan (2015) :

La nasale syllabique /n/ peut constituer le noyau syllabique, figurant dans certaines positions caractéristiques des voyelles (elle figure dans les structures η (ŋ), C.V.η, elle ne figure cependant pas dans la structure Cη).

CONCLUSION

Ce travail aborde l'une des questions fondamentales dans l'étude des langues *kwa* de Côte d'Ivoire, à savoir la place des consonnes **[m]**, **[n]**, **[ŋ]** ou **[ɲ]** dans la constitution des nom. En baoulé, le problème du découpage morphologique des marqueurs nominaux est lié à la présence d'une nasale. L'analyse morphologique des noms baoulé commençant par **[m]**, **[n]**, **[ŋ]** et **[ɲ]** nous a permis de comprendre la structuration globale des nominaux de cette langue.

Du point de vue phonologique, /N/est un archiphonème qui réalise **[m]**, **[n]**, **[ŋ]** et **[ɲ]** selon les contexte qu'il occupe. Du point de vue sémantique, cette analyse nous a permis de soutenir que **[m]**, **[n]**, **[ŋ]** ou **[ɲ]** interviennent dans la structuration interne de certains noms de deux manières :

La première est que ces nasales sont des marqueurs ayant une charge sémantique qui facilitent la prononciation des noms. Nous les appelons marqueurs nominaux car leur adjonction à la base verbale permet d'obtenir un nom. Dans ce cas d'espèce, le nom obtenu constitue un bloc sémantique, mais segmentable.

La deuxième est que la structure du mot est combinée de façon autonome. Aucune décomposition ne peut être opérée : dans ce cas, les monèmes n'ont pas de charge sémantique ni grammaticale de façon indépendante. Les consonnes nasales sont des morphèmes à signifiant zéro. Le nominal ainsi obtenu dans ce cas est une entité concrète car il fonctionne comme un bloc sémantique non segmentable.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Fuchs, C. (2007). *Encyclopædia, Universalis* [en ligne], [http : // www. universalis.fr /encyclopédie/ linguistique](http://www.universalis.fr/encyclopédie/linguistique).
- Greenberg, J. (1991). *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*. Paris : édition Ellug.
- Huyghe, R. (2015). Les Typologies nominales : Présentation. *Langue française*, 185, 5-27.
- Idiata, D. F. et al. (2000). *Les classes nominales et leur sémantisme dans les langues bantu du nord-ouest*. Munich : Lincom Europa.
- Khachaturyan, M. (2015). Phonologie et phonétique », *Mandenkan*. 54 mis en ligne le 31 décembre 2015, consulté le 18 juillet 2019. <http://journals.openedition.org/mandenkan/706> ; doi : 10.4000/mandenkan.706
- Kouamé, Y. E. (2004). Analyse morphologique du nom en koulango. *rile-ci* 8, 79-80.
- Kramo, K. (2017). *Le baoulé : approche dialectologique de la phonologie et de la syntaxe*, Thèse de doctorat unique (inédite), Université Félix Houphouët-Boigny.
- Rastier, F. (1987). *Sémantique interprétative*. Paris : Presses Universitaires de France
- Sauzet, P. (1999). Linéarité et consonnes latentes. *Recherches linguistiques de Vincennes*. <http://journals.openedition.org/rlv/1214> ; doi : 10.4000/rlv.1214
- Zink, G.(1993). Dérivations nominale et adjectivale. *Aliscans. L'Information Grammaticale*, 59, 42-45.